



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPÉRA

Réunion du 13 octobre 2025

Présents (23) : Arnaud BEAUMONT, Helen Anne BEILBY-ORRIN, Marie BERTIN, Clothilde CAÏE, Jean-François DELCAIRE, Christophe DEVILLE, Agathe FAURE, Michel GENDROT, Romain HARDY, Patrick KERAVEC, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Agnès MARCONNET, Isabelle MICHALON, Augustin MINE, Martine NOTHERN, John Michael ORRIN, Sophie POULAIN, Anne ROQUEBERT, Laurence ROUCOULY (Association de Défense des Arcades Rivoli), Monique TISSOT, Lydia ZYLBERSCHLAG, Adama ZOUNGRANA.

Excusés (7) : Sarah BIAU (Centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg), Philippe BRAGHINI, Alain BRISSE, Maxime DELAHODDE, Véronique GOUPY, Laurence GRISARD, Victoire MINE.

Auditeurs libre (4) : Nicolas BESSE, Douglas COURTOIS (La Clairière), Léonard DELCAIRE, Delphine ROUX-BRAZ (Centre Cerise).

Mairie de Paris Centre (2) : Amina BOURI, élue référente du Conseil de quartier, Déléguee de Paris Centre en charge de l'Histoire de Paris, de la Seine, du suivi des plans climat et de la prospective, Alexandre BAUX-DE CASTRO, chargé de participation citoyenne.

Les coprésidents proposent aux nouveaux venus de se présenter.

Retour sur le projet Au(x) Centre(s) de l'été

Le Conseil de quartier a participé au financement de cet évènement organisé par les Centre Sociaux La Clairière et Cerise ainsi que les Centres d'animation Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg et Simon Lefranc. Il s'agit d'un projet qui a coûté environ 6 000€ en fonctionnement. L'objectif de ce projet est de proposer des activités aux enfants du secteur qui ne partent pas en vacances et de favoriser les rencontres et la mixité sociale. Des sorties et des activités dans le jardin des Halles ont été proposées aux enfants, ainsi qu'une sortie à la mer avec les adolescents. Les sorties permettent de toucher environ une centaine d'enfants identifiés par les associations et un public plus large lors des activités proposées au jardin des Halles. Le Centre Socioculturel Cerise gère la ludothèque Ludomouv' du jardin des Halles, ce qui permet de la mixer aux activités proposées dans le cadre d'Au(x) Centre(s) de l'été et de permettre des rencontres entre des personnes de tout âge afin de créer de la mixité.

L'idée est de faire découvrir le quartier aux enfants afin qu'ils s'approprient ses espaces. La plupart des bénéficiaires du projet sont des enfants suivis par les associations porteuses, notamment dans le cadre des aides aux devoirs. Les centres sociaux essaient de proposer des offres complémentaires : les collégiens et les lycéens seront plutôt orientés vers le Centre Socioculturel Cerise tandis que les élèves de primaires seront plutôt orientés vers le Centre Social La Clairière. Ce sont des cours collectifs avec possibilité d'un accompagnement individuel spécifique.

Le Conseil de quartier demande si les Centres sociaux proposent des formations à la bientraitance, notamment pour les aidants. Si ces valeurs sont portées par les deux Centres et si elles sont toutes deux vigilantes au respect d'un cadre, ni La Clairière, ni Cerise ne dispensent ce type de formation.

Les deux centres sociaux fonctionnent avec des petites équipes de salariés et des bénévoles. La Clairière a accueilli l'année dernière 73 bénévoles, ce qui a correspondu à environ 2,5 équivalents temps plein (ETP). Le Centre Cerise a quant à lui 135 bénévoles qui sont majoritairement des femmes de plus de 60 ans. Le café associatif a permis d'accueillir des bénévoles qui étaient des mamans logées dans des hébergements sociaux. Cela a été un très bon moyen de faire tomber les a priori des uns et des autres, y compris au sein des équipes de bénévoles.

Réponses aux questions de la précédente réunion

Quelles sont les règles qui régulent la transformation de commerces dans le cadre d'une rue bénéficiant de la plus haute protection des commerces (couleur mauve), en fonction de leur typologie (numismate, boucherie, poissonnerie, pharmacie, traiteur, mercerie, librairie, ...)?

Le PLU raisonne par catégorie et sous-catégorie de commerces. Ce n'est pas aussi précis que la liste des commerces donnée par le Conseil de quartier. Voici un récapitulatif de ces dernières :

Les destinations (1)

PLU	PLU b en vigueur
Agriculture	Exploitation agricole Exploitation forestière
Habitation	Habitation Logement Hébergement
Commerce	Artisanat et commerce de détail Restauration
Artisanat	Activité de service avec accueil d'une clientèle Commerce de gros
Hôtels	Hôtels Autres hébergements touristiques Cinéma
Entrepôt	Autres activités des secteurs primaire, secondaire ou tertiaire
Industrie	Industrie (dont artisanat de la construction) Entrepôts (dont dark stores et logistique)
Bureau	Bureau Centres de congrès et d'exposition Cuisine dédiée à la vente en ligne

Au sein de ces catégories et sous catégories, le PLU peut interdire le changement entre elles.

Le linéaire rouge : protection simple, il est interdit de transformer un local relevant des sous-destinations "artisanat et commerce de détail", "restauration", "commerce de gros" ou "activités médicales et paramédicales de proximité" en une autre sous-destination. En revanche, les changements entre ces sous-destinations sont autorisés. En cas de construction neuve, ces activités doivent être implantées en rez-de-chaussée sur rue.

Le linéaire violet : protection particulière du commerce artisanal de proximité, sont plus contraignants. Ils interdisent toute transformation d'un local artisanal en une autre activité, y compris en commerce ou en restauration. Par exemple, un local occupé par une boucherie ne peut être transformé en restaurant, boutique ou cabinet médical. En cas de restructuration lourde ou de construction neuve, le rez-de-chaussée doit impérativement être destiné à une activité artisanale de proximité.

Quel est le devenir du Passage des Princes rue de Richelieu ? Typologie des commerces ? Servitude de passage ?

Le passage des Princes fait l'objet de réflexions architecturales de la part de son propriétaire privé PIMCO. A l'heure actuelle aucun projet concret n'a été présenté à la ville. Dans tous les cas, nous souhaitons que le projet puisse respecter la protection commerciale (le passage est en linéaire rouge) et garantir la servitude de passage.

Quelle stratégie concernant le devenir des poubelles de rue, Trilib', hubs de tri, ... dans le quartier Louvre Opéra (défaut de communication) ? Existe-t-il une carte interactive à jour localisant les différents dispositifs de tri ?

À ce sujet, la Mairie doit travailler avec la direction territoriale pour mettre à jour le maillage des réceptacles de rue dans Paris Centre. On ne dispose que d'une étude de l'APUR très macro qui n'est pas une carte interactive car il y a beaucoup de corbeilles de rue. En revanche, il en existe une pour les points d'apports volontaires déchets alimentaires [Ensemble des points d'apport volontaire de déchets alimentaires](#)

Signalements :

Est-il prévu que le Cocci Market situé au 39 rue Coquillière soit transformé en hôtel de luxe ? Si oui, existe-t-il un PC qui trace cette transformation ?

La Mairie ne dispose pas de précisions, et n'a pas reçu de demandes d'urbanisme à cette adresse.

L'Hôtel du Timbre rue de la Banque subit une réhabilitation d'envergure. Existe-t-il un PC qui détaille l'objet de cette réhabilitation ? Quel est le devenir du l'Hôtel du Timbre ?

Voici les PC au 11 rue de la banque :

Un premier PC a été délivré en 2023. Voici la programmation :

Numéro dossier	Décision autorité	Type dossier	Numéro voirie du terrain	Adresse du terrain	Année décision	Mois décision	Date dépôt	Mois dépôt	Année dépôt	Arrondissement	Description travaux
PC 075 102 23 V0020 M01	Favorable avec réserve	Permis de construire	11	RUE DE LA BANQUE	2025	Janvier	2024-08-13	Août	2024	75002	Demande de permis modificatif portant sur des modifications d'aspect extérieur, d'aménagements intérieurs, du traitement des cours et la création d'une surélévation d'env. 50 m ²
PC 075 102 23 V0020	Favorable	Permis de construire	11	RUE DE LA BANQUE	2023	Décembre	2023-07-20	Juillet	2023	75002	Changement de destination, Modification d'aspect extérieur, d'une construction à R+3 sur 1 niveau(x) de sous-sol Changement de destination des locaux existant à usage de bureaux, de commerce, d'habitation en locaux à usage de bureaux, de commerce, d'habitation. Surface changeant de destination: 1607.0 m ² . Surface créée: 780.0 m ² . Travaux comportant des démolitions. Surface démolie : 2717.0 m ² .
PC 075 102 23 V0020 M02	En cours de traitement	Permis de construire	11	RUE DE LA BANQUE	None	None	2025-05-15	Mai	2025	75002	Demande de permis modificatif portant sur des modifications d'aspect extérieur, d'aménagements intérieurs, du traitement des cours et la création d'une surélévation d'env. 50 m ² . Demande de permis modificatif au permis PC 075 102 23 V0020 M01 portant sur : - Mise aux normes de sécurité incendie - Modifications impactant

la végétalisation ou la performance énergétique - Modification des aménagements - Autres Modifications Modifications visant à répondre aux avis émis dans le cadre du PCM1: Création d'un local transformateur privé (tarif vert) Enedis dans l'impasse Paul Lelong Ajout de trois compteurs de coupure sur impasse Paul Lelong Amélioration des conditions de plantation des arbres dans la cour n°11 avec suppression d'un arbre, augmentation de la surface de pleine terre des fosses végétales et respect des distances minimales entre façades et tronc Amélioration des conditions d'accessibilité aux locaux CPCU existants situés au sous-sol des bâtiments n°9 et n°13 avec ajout de SAS ventilés Ajout d'une alimentation de sécurité des ascenseurs en amont du TGBT

Le projet de l'Hôtel du Timbre est un projet de réhabilitation et de mise en valeur d'un bâtiment de bureaux existant en bureaux, logements et commerces.

Le bâtiment accueille actuellement sur une surface de plancher totale de 9 943 m² (SDP1) des bureaux sur 9 341 m² et leurs logements de fonction sur 602 m².

Le projet se développe sur une surface de plancher totale de 8 006 m² (SDP2) occupée de la façon suivante :

- 6598 m² de bureaux répartis au n°11 et au n°09.
 - 600 m² de commerces et restaurant situés au sous-sol, rez-de-chaussée et entresol du n°13.
 - 808 m² de logements se développant du R+1 au R+3 du bâtiment n°13 dont la part allouée au logement social dépasse les 30%.

La Mairie rappelle au Conseil de quartier qu'il peut se servir des opendata de la ville pour ce type de demande : [Carte des demandes et autorisations d'urbanisme - Ville de Paris](#) et [Autorisations d'Urbanisme - Historique — Paris Data](#)

Quid du réseau de téléphonie, actuellement dégradé, suite au retrait de l'antenne relais (Orange) au 61 rue de Richelieu ? Où et à quelle échéance est supposée être remise en place l'antenne relais ?

À la connaissance du service en charge de ces questions à la Ville, il n'y a pas eu récemment d'antenne-relais au 61 rue de Richelieu. Il y a en revanche bel et bien une antenne au 62 de la rue, gérée par Bouygues Télécom. Il nous faudra plus de précision (photo des documents précis concernant l'installation / le retrait d'une antenne) pour mener plus en détail l'enquête.

Anciennes questions partiellement ou non répondues :

Retours suite au signalement de locaux de stockage de marchandises qui alimentent les restaurants, notamment au 13 rue Rameau et au 2 rue Cherubini

Précédente réponse : L'utilisation d'un local en tant qu'entrepôt par un restaurant voisin, dès lors qu'il est distinct de l'établissement principal, constitue un changement d'usage soumis à autorisation du local utilisé et doit respecter les règles du PLU. Cela s'apparente à un entrepôt satellite. Un entrepôt peut être interdit selon la zone. En l'absence d'autorisation ou en cas de non-conformité au PLU, la Ville peut engager une procédure de mise en demeure, voire de fermeture.

La Mairie transmet ces deux adresses à la direction de l'urbanisme pour faire constater les mésusages de ces locaux.

Complément de réponse à jour : Les vérifications sont toujours en cours, la DU a bien prévu le passage d'un contrôleur dans les semaines à venir.

Quelles sont les modalités d'enregistrement et d'accès à la ZTL ?

Précédente réponse: Des annonces interviendront dans les prochaines semaines, concernant les différentes modalités d'accès (ayants droit permanents, accès à la journée). Le dispositif a été pensé pour être le moins intrusif et le plus accessible possible. Les modalités d'enregistrement sont très simplifiées pour les résidents de Paris Centre. La Mairie travaille avec la Préfecture de Police aux derniers détails concernant le cadre réglementaire.

Complément de réponse à jour: Depuis cette date, la Mairie de Paris a annoncé la prolongation de la phase pédagogique jusqu'à la fin du mandat municipal. Il n'y a donc pas encore de contrôle / sanction pour la faire respecter, et elle ne produit pas encore pleinement ses effets (l'étude d'impact suggérait qu'on pouvait atteindre une baisse de 10 à 35 % de baisse du trafic sur les grands axes, selon les rues). Toutefois, dans la mesure où les GPS l'ont intégrée et proposent des itinéraires différents aux automobilistes qui ne font que traverser Paris Centre, une baisse générale de trafic de l'ordre de 8 % a déjà été observée depuis sa mise en œuvre, ce qui n'est pas négligeable et vient s'ajouter à la baisse tendancielle annuelle d'environ 5 % observée dans Paris Centre (suite aux autres mesures telles que : réduction des files de circulation et du stationnement, baisse des vitesses maximales autorisées, report vers les transports en commun ou le vélo, etc.).

Informations travaux

Deux hôtels de luxe vont être créés dans le quartier, au 6/8 rue Notre-Dame-des-Victoires et à l'angle entre la rue Etienne Marcel et la place des Victoires.

Les habitants expriment leur sentiment que les travaux devant l'école Louvois tardent à se terminer. Ils indiquent que ces travaux génèrent beaucoup de poussière et demandent quel est le calendrier pour la fin de ces travaux ?

Rue de Richelieu, les habitants estiment que l'élargissement du trottoir est insuffisant compte tenu du trafic piétons dans la rue. L'espace gagné est déjà occupé par les files d'attente des restaurants et des chaises installées par des commerçants. Les plantations d'arbres auront lieu en fin d'année. Amina BOURI précise que les travaux de la rue de Richelieu devraient être finis d'ici la fin de l'année. Elle ajoute que les arbres ne seront pas forcément plantés à ce moment là car cela se fait à un moment précis de l'année.

Les habitants sont satisfaits des travaux réalisés place Mireille, mais regrettent qu'il n'y ait aucune poubelle sur cette place.

Place du Marché-Saint-Honoré, les travaux de l'immeuble de Ricardo Bofill ont pris du retard. En conséquence, les travaux se poursuivent souvent le samedi. Le samedi étant le jour du marché, cela pose un problème car la poussière générée par le chantier se dépose sur les aliments vendus au marché. Si les fruits et légumes peuvent être lavés, cela est plus problématique pour les produits achetés à la rôtisserie par exemple.

Le bar-tabac Le Fontenoy s'est déplacé de quelques mètres en raison d'une opération immobilière colossale qui doit avoir lieu sur le pâté de maisons entre les rues Monsigny, Choiseul et Saint-Augustin. Le Conseil de quartier demande si la Mairie a connaissance du projet ?

Rue du 4 Septembre, les travaux sont toujours en cours mais il est désormais beaucoup plus facile de traverser la rue. Les travaux autour de la place de la Bourse sont, quant à eux, coordonnés avec ceux du métro.

Propreté

De façon générale, les habitants ne sont pas satisfaits de la propreté du quartier. Ils estiment notamment que le quartier manque de poubelles de rue. Par exemple, la rue Chabanais ou la place Mireille ne disposent d'aucune poubelle de rue, et celles de la place Colette ont toutes été retirées. En conséquence, les passants jettent leurs déchets dans les poubelles jaunes des habitants quand elles sont sorties ou sur le trottoir, pénalisant l'effort de tri réalisé par les habitants.

Amina BOURI explique que la propreté est un enjeu majeur pour Paris Centre ; cependant les budgets de propreté sont déterminés en fonction du nombre d'habitants d'un secteur et non en fonction de sa fréquentation. Les habitants expriment leur souhait de voir ces budgets mieux répartis afin que Paris Centre dispose d'un budget propreté adapté à son secteur, et à ses nombreux visiteurs et acteurs.

Les habitants souhaiteraient également que les commerçants qui encouragent la vente à emporter contribuent au financement de la propreté du quartier.

Une conseillère a proposé qu'une réunion publique soit organisée par le CQ au sujet des déchets urbains, en présence du spécialiste dédié : le « rudologue ».

Camion douche

Suite aux sommes allouées à ce projet par les différents Conseils de quartier, parties prenantes de ce projet, il manquait 24 300€ pour boucler le budget d'investissement nécessaire pour ce projet. Cette somme a donc été complétée via une subvention de la Ville à l'association porteuse du projet, votée en Conseil de Paris, qui vient compléter le financement des CQ.

Il s'agit d'un projet inter-Conseils de quartier initié en 2023. Il a été difficile de trouver les financements et un opérateur. L'opérateur finalement retenu est l'association DePaul qui opère déjà un camion douche dans le 15^e arrondissement et est en passe d'opérer un autre sur les arrondissements 10 et 18.

Les Conseils de quartier souhaitent continuer à suivre ce projet afin de pouvoir proposer des lieux à visiter, des personnes identifiées ou du bénévolat, le moment venu afin d'assurer le fonctionnement du dispositif, dont le coût est estimé à 10 000 euros..

Vœu du Conseil de quartier

Le Conseil de quartier a déposé un vœu en Conseil de secteur, pour améliorer la protection du commerce dans le quartier Louvre-Opéra notamment en modifiant le statut de certaines rues du quartier afin qu'elles soient classées en violet dans le PLU_b et qu'elles bénéficient d'une protection accrue du commerce. Le vœu a été voté à l'unanimité par le Conseil de secteur de Paris Centre et Dorine BREGMAN, adjointe au Maire de Paris Centre en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme, a insisté pour que d'autres rues que celles identifiées par le Conseil de quartier soient ajoutées au vœu. Le vœu sera proposé lors du prochain Conseil de Paris.

La protection violette du PLU_b permet une meilleure protection du commerce qu'auparavant ; cependant, la limite est que, grâce à la loi PINEL, il est possible de contourner cette protection. En effet, lorsque le commerçant part en retraite, il est possible de transformer le commerce malgré la protection violette. C'est notamment le cas pour la poissonnerie de la rue du Marché Saint-Honoré qui va être transformée en restaurant.

Les habitants expriment leur satisfaction que le vœu ait été approuvé par la Mairie de Paris Centre. Ils expriment leur inquiétude de voir le quartier se transformer en lieu de passage

touristique et craignent que la protection du commerce ne soit pas un outil suffisant pour enrayer cette transformation du quartier et préserver la diversité commerciale.

Un habitant souligne l'ouverture d'une boutique de fruits et légumes avec l'aide de Paris Commerces. Le Conseil de quartier demande s'il est possible d'inviter un représentant de Paris Commerces afin qu'il présente la structure au Conseil de quartier et ses projets dans le quartier Louvre-Opéra.

Réunion publique des Conseils Sentier-Arts et Métiers et Halles-Beaubourg-Montorgueil au sujet du changement climatique

Cette réunion a accueilli une soixantaine de participants. En préambule de la réunion, les Conseils de quartier ont fait une présentation de l'existant sur leur secteur avant des échanges avec des experts., notamment l'Agence Parisienne du Climat au sujet de la végétalisation.La réunion s'est conclue par un pot qui a permis des discussions passionnantes.

Budget Participatif

Le coprésident informe le Conseil de quartier des projets lauréats :

- [Améliorer l'accueil des enfants et les équipements jeunesse \(incluant des tableaux interactifs à l'école Suzanne Spaak\)](#)
- [Rendre l'art accessible à tous \(incluant la remise en état de la fresque de la presse\)](#)
- [Améliorer davantage des parcs et jardins de Paris Centre](#)
- [Renforcer le mobilier urbain pour davantage de propreté](#)
- [Moderniser l'accueil de jour multiservices de la Croix Rouge](#)

Budgets du Conseil de quartier

Le Conseil de quartier a organisé une séance de Taiji Quan dans le jardin des Tuilleries. Le temps froid a sûrement découragé quelques participants puisque, sur les 17 inscrits, seuls 12 étaient présents. La séance s'est bien déroulée, les participants ont même été pris en photo par des touristes chinois étonnés de voir un cours de Taiji dans un jardin français. La prochaine séance se tiendra le 22 novembre au même endroit.

Le Conseil de quartier vote les 125€ restants du budget de fonctionnement pour l'organisation d'une visite de l'Opéra-Comique.

Suite à la sollicitation du Conseil de quartier, le directeur de l'école Louvois a indiqué qu'il aurait besoin du matériel suivant :

- Deux vélos enfants
- Un pont de singe
- Une sono Bluetooth

Il a indiqué que le total coûtait 900€. Cette dépense est approuvée par un vote.

Des Conseillers de quartier évoquent la mise en place de fontaines à eau, projet éligible au budget d'investissement, par exemple devant le jardin Vivienne.

Le réaménagement de la Place Royale, très minérale, est également plébiscité pour favoriser les îlots de fraîcheur dans le quartier Louvre-Opéra.

Nouvelles questions et nouveaux signalements

Nouvelles questions :

- 1- Quelle(s) destination(s) pour le chantier d'ampleur entouré par les rues Choiseul - Monsigny - Augustin ?
- 2- Les catégories et sous-catégories présentées le 13 octobre peuvent-elles évoluer dans le nouveau PLUrb pour mieux protéger les commerces spécifiques et contraindre leur transformation (ex : L'Ecume Saint-Honoré) ?
- 3- Où se situerait précisément le futur Mon-marché.fr rue Réaumur ?

Nouveaux signalements :

- 1- Dépôts sauvages récurrents rue Chabanais, rue Dalayrac, rue de Richelieu, ... suite à la suppression progressive des poubelles de rue ; les emplacements des poubelles rue de Richelieu sont-ils définis ?
- 2- Le marché place du Marché St Honoré est impacté par les nuisances des travaux le samedi ; quelles mesures peuvent être envisagées pour minimiser l'impact, d'autant plus que le retard des travaux de l'immeuble Bofill semble significatif ?
- 3- La règle qui prévoit de proportionner le budget Propreté au nombre d'habitants ne semble pas adapté dans le quartier Louvre-Opéra compte tenu du nombre de visiteurs croissant dans le quartier.

Anciennes questions partiellement ou non répondues :

- Étant donné que le nettoyage des statues de la fontaine Louvois n'a pas été retenu au Budget Participatif, l'action de nettoyage lancée à de multiples reprises auprès de la Direction des Affaires Culturelles reste-t-elle d'actualité ?

Planification du nettoyage des statues de la fontaine Louvois, couvertes de fientes de pigeons ?

Réponse de la Mairie : *Le nettoyage des statues de la fontaine Louvois demande l'installation d'échafaudages (et donc un certain budget). La Direction des Affaires Culturelles souhaite trouver une solution pérenne protégeant les sculptures des fientes avant de procéder à une telle dépense qui ne réglerait le problème que très provisoirement.*

- Suite à la présentation vivifiante sur l'EAU animée par Amina : nombre de km des réseaux, capacité des réservoirs, nombre de paramètres microbiologiques surveillés, carte interactive des points d'eau, pollution de l'eau du robinet : des contrôles supplémentaires sont-ils prévus pour détecter les PFAS (polluants éternels) ?
- Le toit de l'ex-Crédit Lyonnais au 31bis rue Vivienne semble avoir été peint en blanc (cool-roofing), causant un effet d'éblouissement avec le soleil ; la Mairie a-t-elle été informée et a-t-elle donné son accord ?
- Si les poubelles « Bagatelle » sont retirées pour désengorger l'espace public, quelle est l'alternative notamment pour jeter les déjections canines ?
- Existe-t-il une carte interactive des tournages dans Paris Centre afin de mieux anticiper les impacts, notamment sur le stationnement et la circulation ?

Liens utiles

- ✓ Lien vers les comptes-rendus :

<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>

- ✓ Lien Twitter :

<https://twitter.com/COLouvreOpera>

- ✓ Lien vers l'OpenAgenda :

<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>

- ✓ Liens vers les dispositifs de collecte des déchets :

<https://www.paris.fr/pages/trilib-une-nouvelle-approche-du-tri-selectif-3963>

<https://www.paris.fr/recherche/lieux?types=trilib>

<https://www.paris.fr/pages/le-tri-des-dechets-alimentaires-a-paris-24842>

- ✓ Lien vers l'étude de l'APUR sur les commerces à Paris et à Paris Centre en 2023 :

https://www.apur.org/sites/default/files/commerces_paris_2023.pdf

- ✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers du PLUrb :

<https://www.enquete-publique-plu-paris.fr/documents/>

- ✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers sur la ZTL :

<https://www.paris.fr/pages/paris-cree-une-zone-apaisee-dans-le-centre-de-la-capitale-20426>

- ✓ Lien vers le projet de réhabilitation du bâtiment dessiné par Ricardo Bofill place du Marché Saint-Honoré :

https://cdn.paris.fr/paris/2023/06/07/20230329_pca_msh_presentation-riverains_compressed-FaME.pdf

- ✓ Lien vers la présentation de la réunion de restitution « Embellir votre quartier » pour le quartier Grands Boulevards - Opéra :

https://cdn.paris.fr/paris/2024/04/30/202404_evq2-opera-gb-reunion-publique-MJ5P.pdf

- ✓ Lien vers la présentation de la réunion de lancement « Embellir votre quartier » pour le quartier Louvre - Halles - Montorgueil :

https://cdn.paris.fr/paris/2025/04/08/2025-04-08_reunion-publique-de-lancement-des-concertations_evq3-chatelet-louvre_vf_comresse-ok-5vx8.pdf

- ✓ Lien vers le projet de réaménagement de l'axe Quatre Septembre-Réaumur-Temple :

https://cdn.paris.fr/paris/2024/07/15/compress-2024-07-09_rp_reaumur_vf-2_compressed-0Qzz.pdf

- ✓ Lien vers l'opendata des autorisations de terrasses et étalages :

<https://opendata.paris.fr/explore/dataset/terrasses-autorisations/information/?disjunctive.typologie&disjunctive.arrondissement>

- ✓ Carte interactive des chantiers :

Conseil de quartier Louvre-Opéra du 13 octobre 2025

<https://www.arcgis.com/apps/Media/index.html?appid=81b467ca20f64ad29d093fca3e42ce>

26

- ✓ Lien vers le Bureau d'Actions contre les Nuisances Professionnelles (B.A.N.P.) :
<https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilite-du-quotidien-3800?#nuisances-olfactives-d-origine-professionnelle>